

Digne les bains

Séjour Marche Pédestre

4 jours / 3 nuits

Du 18 au 21 mai 2027

28 places maximum

Dominique ARTIGNAN vous propose quatre jours de randonnées de niveau 1 et 2 : J1 voyage aller et rando à Ganagobie, J2 Massif du Cousson (1500m) depuis Digne, J3 Massif du Pic de Couard (2000m), J4 retour par le plateau de Valensole et rando au-dessus du village de Saint-Jurs.

Digne les Bains ville thermale, capitale de la lavande est situé à 600m d'altitude. Digne est au cœur de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence. Le dépaysement commence par un parfum de lavande aux notes enivrantes qui vous conduit jusqu'à la capitale historique du brin bleu. C'est au fil de l'eau que la Haute Provence va se dévoiler, depuis les thermes de Digne les Bains jusqu'au lac du Verdon !!

Un ensemble de randonnées à caractères provençal et préalpin entre 600 m et 2000m d'altitude avec la plupart des sommets situés entre 2000m et 3000m dans un rayon de 15 km autour de Digne-les-Bains.

Les randonnées seront encadrées par les animateurs du REV : Dominique ARTIGNAN, Gilles BACCOT, Patrick BAZONNET, Jack CAVELIER et Jean-Marc WATRELOT.

Notre terrain de jeux

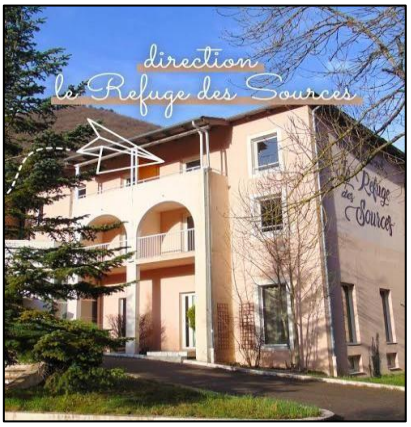









Notre Hébergement








Situé à Digne-les-Bains, en plein cœur des Alpes de Haute-Provence, Le Refuge des Sources vous accueille dans un cadre naturel apaisant. A proximité des thermes de Digne-les-Bains, du spa thermal de Haute-Provence et de nombreux sites touristiques, l'établissement est situé au cœur des Alpes du Sud, une destination populaire pour les amoureux de nature et de bien-être.

PROGRAMME PREVISIONNEL DU SEJOUR :

Deux niveaux G1 et G2, hors voyages deux groupes chaque jour dans les paysages escarpés et sauvages des Alpes de Haute Provence avec vue sur les sommets enneigés à cette période de l'année.

18/05/2027 : Départ de Fréjus 8h30 pour arriver vers 10h00 à Ganobie, lieu de départ d'une randonnée commune avec pique-nique partagé tiré du sac :

G1-G2 : Abbaye de Ganagobie : 10 km 425 m+

Installation à l'hôtel **Le Refuge des sources** vers 16h/17h.

19/05/2027 :

G1 : Le sommet du Cousson depuis Digne 17.5 km 1080 m+

G2 : Le sommet du Cousson depuis Entrages : 9 km 625 m+

20/05/2027 :

G1 : Le Pic de Couard par Archail : 12.5 km 1050 m+

G2 : La barre des Dourbes : 10 km 700 m+

21/05/2027 :

G1-G2 : Rando au départ de Saint Jurs : 11 km 650 m+

Retour Fréjus, arrivée vers 18h/18h30

Prix du séjour par personne : 310€ *

Est inclus :

- Le verre de bienvenue,
- L'hébergement en chambre double avec sanitaire complet *(lits faits et linge de toilette fourni à l'arrivée*) arrivée à partir de 16h
- La pension complète *(boisson à table – vin & eau et café aux déjeuners)* du dîner du 1er jour au déjeuner du jour de départ (panier repas prévu).

IMPORTANT : Le tarif ne comprend pas d'assurance annulation car l'hébergeur ne le propose pas. Il est donc fortement conseillé de régler le séjour par carte bancaire afin d'activer l'assurance de celle-ci en cas d'annulation.

* Le Covoiturage trajet à régler au chauffeur : FREJUS – Digne les Bains par Manosque et retour par Castellane soit **37€** par personne (sur une base de 0.45€ du km et de 4 par voiture) péage inclus. Sur place les kilomètres parcourus pour les déplacements seront à payer au chauffeur avec lequel vous vous déplacerez et viendront en supplément du coût du covoiturage annoncé ci-dessus.
Attention pour que ce séjour se fasse, il faudra suffisamment de voitures pour transporter tous les participants par groupe de 4 au départ de Fréjus…

Inscription : obligatoire uniquement par SMS **le dimanche 29 novembre 2026 à partir de 19h** au **07 81 16 92 30**
Dans votre SMS, merci de préciser si vous pourrez covoiturer.

Règlement :

- Par 2 chèques à l'ordre du REV83 : 155 € encaissé dès l'inscription + 155 € encaissé le 15/03/2027) à envoyer ou à déposer à la Maison des Associations 213 rue de la Soleillette 83700 St Raphaël une fois votre inscription validée.
- Par carte bancaire via la plate-forme de paiement HELLOASSO : une CB de 155 € pour l'inscription et une autre de 155 € au 15/03/2027 (voir lien sur le site du club).

ATTENTION : En cas d'annulation (maladie, accident, etc.) une franchise pourra être appliquée et le montant de l'assurance annulation ne sera pas remboursée.